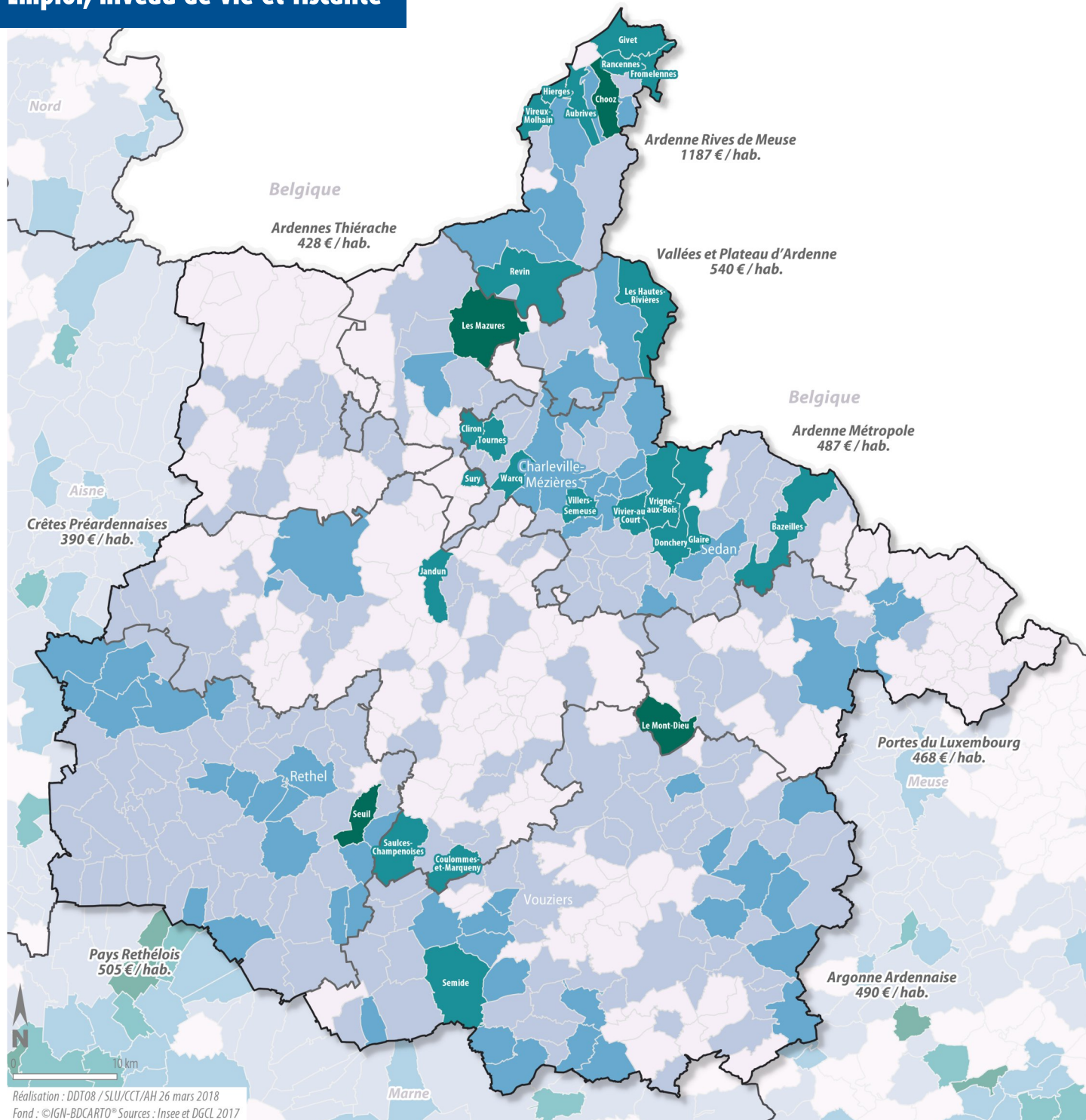


Emploi, niveau de vie et fiscalité



POTENTIEL FINANCIER PAR HABITANT

Potentiel financier communal (en euros par habitant, en 2017)

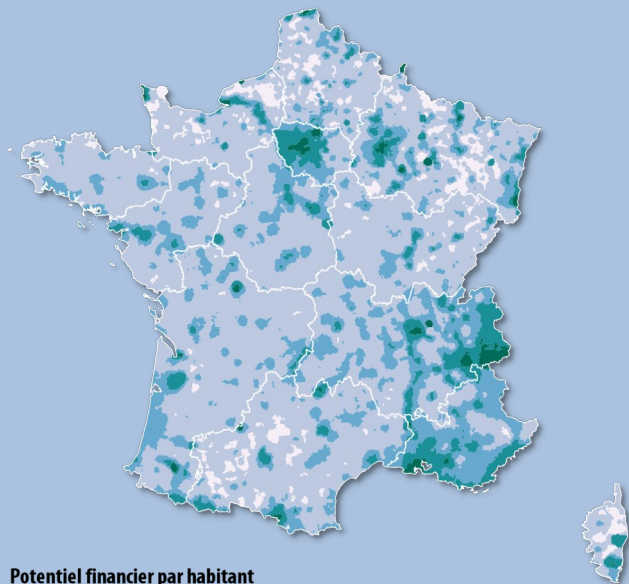


Le potentiel financier

Le potentiel financier est un indicateur de la richesse théorique d'une collectivité locale, soit ses ressources fiscales auxquelles s'ajoutent certaines dotations récurrentes, essentielles pour équilibrer son budget.

Il s'agit du potentiel fiscal – à savoir l'application aux bases communales des taxes directes locales du taux moyen national d'imposition à chacune de ces taxes – augmenté de la dotation forfaitaire de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'État perçue l'année précédente et rapporté à la population (population municipale de l'Insee et celle des résidences secondaires). Cet indicateur représente donc l'ensemble des recettes que la collectivité peut mobiliser si elle applique des décisions « moyennes » en termes fiscaux, plus son potentiel est élevé, plus elle peut être considérée comme riche (quelques communes peuvent néanmoins avoir un potentiel élevé uniquement dû à une très faible population).

Au sein des Ardennes, on constate de nettes différences. Les communes de la Pointe voient leur potentiel financier relativement haut tandis que celles de la Thiérache, des Crêtes préardennaises et une grande partie de l'Argonne ont un potentiel très faible.



Potentiel financier par habitant

En euros par habitant, données communales lissées (Source : Direction Générale des Collectivités Locales 2017, Insee | © IGN - Geofia)

